

Comité exécutif

Mandat

Gérer les affaires courantes de l'association : préparer les réunions du CA et en exécuter les décisions ; gérer les activités courantes entre les réunions du CA ; diriger les activités découlant des politiques approuvées par le CA et exécuter tout autre mandat confié par le CA.

Composition

Alain Fabry, président par intérim ; Pierrette Bernier, secrétaire ; Jean Goyer, trésorier ; Marie-Andrée Cournoyer, communications ; Michel Bergeron, administrateur ; Pierre Gagné, administrateur.

Actions

Préparation et animation des CA et CE et exécution des décisions du CA selon les politiques approuvées.

Gestion de l'Association entre les réunions du CA et appui aux dirigeants et aux comités dans l'exécution de leurs mandats.

Coordonner la préparation et le suivi des plans d'action 2018, appuyer les responsables des comités.

Tenir des réunions statutaires avec HQ.

Évaluer l'entente de collaboration avec les territoires.

Poursuite de la préparation et réalisation de l'AGA 2018.

Réalisation des tâches des dirigeants relatives aux obligations légales de l'association (auprès du registraire des entreprises, des agences de revenu, etc.).

Gérer les activités du bureau (mises à jour des données des membres, facturation, réponses aux demandes, etc.).

Faire le suivi du plan de relève aux postes stratégiques, incluant la documentation des activités et des outils de travail.